Accueillir et accompagner
les personnes en situation de handicap
CFA Jeanne d'Arc – Tous concernés, tous mobilisés

Qu'est-ce qu'une situation de handicap ?
« Constitue un handicap [...] toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société [...] en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques. »
— Loi du 11 février 2005

Le handicap peut être **visible** ou **invisible**. Il peut être :

- **Moteur** (difficultés de déplacement)
- **Sensoriel** (déficience visuelle ou auditive)
- **Mental** ou **psychique**
- **Cognitif** (dyslexie, troubles de l'attention…)
- **Maladie invalidante**

Nos engagements au CFA Jeanne d'Arc
✅ **Accueillir avec bienveillance** chaque apprenti.e, quel que soit son profil
✅ **Assurer l'égalité des chances** dans le parcours de formation
✅ **Adapter nos pratiques** pédagogiques, administratives et organisationnelles
✅ **Favoriser l'autonomie** et l'inclusion dans la vie du CFA et en entreprise

Qui fait quoi ?

- **Référent Handicap** : votre interlocuteur dédié pour identifier les besoins et proposer les aménagements : Laurence BESANCENOT laurence.besancenot@esja.fr
- **Formateurs** : adaptent leurs pratiques pédagogiques, favorisent un climat inclusif
- **Personnel administratif** : veille à l'accessibilité des démarches et à la confidentialité
- **Apprentis** : sont acteurs de leur parcours et peuvent solliciter de l'aide à tout moment

Quels types d'aménagements possibles ?

- Supports adaptés (audio, gros caractères, couleurs, etc.)
- Evaluation adaptée
- Accessibilité physique des locaux
- Coordination avec les services de santé ou sociaux

Le mot-clé : la confidentialité
Tout échange concernant une situation de handicap est **strictement confidentiel** et ne peut être partagé sans l'accord de la personne concernée.

Besoin d'aide ou d'info ?

Référent Handicap du CFA Jeanne d'Arc : Laurence BESANCENOT laurence.besancenot@esja.fr
Permanence le mercredi de 9h30 à 10h30 et sur rendez-vous

Mission locale / MDPH / Cap Emploi peuvent également accompagner

Ensemble, construisons un CFA inclusif, solidaire et ouvert à tous.

MAJ 12/10/26